

Réf: Dossier N° : 57030

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SAMO SECURITE » en abrégé «SAMO'S »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE France Amérique Av. 20 Rue 5
non loin de la Sitarail Lot 448 Imm Hallany, 1ère porte à droite, 13 BP
1385 ABIDJAN 85**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SAMO SECURITE » en abrégé «SAMO'S ».

Objet: Gardiennage, protection rapprochée et éloignée ; Sécurité de biens et de personnes ; Surveillance de navire. Surveillance par systèmes électroniques de sécurité des biens meubles, immeubles et des personnes ; Surveillance et télésurveillance ; Sécurité incendie et contrôle d'accès ; Surveillance canine des navires, des biens meubles, immeubles et des personnes ; Formation et conseils en sécurité privée ; Prestations de services divers.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE France Amérique Av. 20 Rue 5 non loin de la Sitarail Lot 448 Imm Hallany, 1ère porte à droite, 13 BP 1385 ABIDJAN 85

GERANT: Monsieur TRAORE DAOUDA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30069 du 22/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27261 du 22/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

